



Lancement du Mouvement des entrepreneurs pour une nouvelle économie

Publié le vendredi 23 octobre 2015 à 14h56

Le Mene, le mouvement des entrepreneurs pour une nouvelle économie, a été lancé aujourd'hui. Son but ? Fédérer les entreprises, les fédérations et les citoyens qui œuvrent pour l'émergence d'un "Nouveau Monde". 5 000 entreprises y ont d'ores et déjà adhéré et se sont notamment engagées, en signant la Charte du mouvement, à sortir des énergies fossiles et fissiles, à replacer l'Homme au centre et à favoriser les circuits courts et les énergies propres. Parmi elles, Blablacar, la fédération des acteurs du recyclage Federec, le magazine We Demain, le réseau Entrepreneurs d'avenir, Cosmébio ou encore l'Institut de l'économie circulaire.

La création du Mene était l'une des recommandations du rapport intitulé "L'économie du nouveau monde" sur les freins à la transition énergétique, remis le 15 juin dernier à la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, par Les Acteurs du Nouveau Monde (ADNMonde), un groupe de travail dirigé par Corinne Le Page. L'avocate écologiste et ancienne ministre de l'Environnement est désormais à la tête de ce mouvement avec Myriam Maestroni, présidente d'Economie Energie, qui accompagne les entreprises et les collectivités dans la transition énergétique.

"Le Mene est une grande plateforme pour échanger et travailler ensemble afin de constituer une force de frappe suffisante pour changer la direction que prend actuellement le gouvernement et qui n'est pas la bonne. Nous sommes à un moment clé pour y arriver", explique Corinne Lepage.

"Les objectifs que s'est pour l'instant fixé le mouvement sont de rassembler largement, d'identifier les enjeux transversaux et d'agir pour changer les règles du jeu, notamment avec la mise en place d'une fiscalité écologique incitative", a résumé Victor Ferreira, le trésorier du Mene.

Concepcion Alvarez

Un rapport de l'AIE sur les "avantages" du charbon suscite la polémique Restaurer les sols: une solution pour ralentir le réchauffement climatique